

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 3880

Texte de la question

## TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Éric Ciotti, pour le groupe Les Républicains.

M. Éric Ciotti. Monsieur le Premier ministre, depuis plus d'un mois, notre pays est le théâtre de manifestations de plus en plus violentes. Chaque jour, ou plutôt chaque nuit, commerces saccagés, véhicules incendiés et policiers caillassés offrent le triste spectacle du recul de l'État de droit face à la loi des casseurs. Plus de 400 policiers ont été blessés depuis le début de ces manifestations de violence, dont certains grièvement. En cet instant, je voudrais leur rendre l'hommage qu'ils méritent pour leur courage face à ces manifestations. (Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains, du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur de nombreux bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Je dénonce aussi ceux qui incitent à la haine et à la violence, notamment la CGT dont les affiches honteuses portent atteinte à l'intégrité des policiers. (Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains, du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Vous disposez des outils juridiques pour faire cesser cette situation, monsieur le Premier ministre. Nous sommes en état d'urgence, comme l'a décidé le Parlement. Les Français ne comprennent pas la complaisance dont vous faites preuve face à ces mouvements de violence. Les mots ne suffisent plus, il faut agir ! Vous avez le devoir de protéger ceux qui nous protègent ! Vous avez le devoir de faire en sorte que la place de la République ne soit pas abandonnée à « Nuit debout », qui est un mouvement d'extrême-gauche portant atteinte à nos valeurs essentielles ! (Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)

Mes questions sont donc simples, monsieur le Premier ministre : quand allez-vous faire évacuer la place de la République ? Quand allez-vous interdire les manifestations violentes, conformément à l'état d'urgence ? Quand allez-vous porter plainte contre les affiches de la CGT ? Quand allez-vous dissoudre les mouvements d'extrêmegauche qui prônent et organisent la violence ? (Vifs applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bernard Cazeneuve,** *ministre de l'intérieur.* Monsieur le député, je profiterai de votre question pour apporter des réponses précises, notamment sur trois aspects des événements qui se sont produits au cours des dernières semaines. Premièrement, vous évoquez la complaisance. Cela fait maintenant deux mois que ces

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QG3880

manifestations ont commencé.

Mme Marie-Louise Fort. Il faut les faire cesser!

- **M.** Bernard Cazeneuve, *ministre*. Grâce à l'action des forces de l'ordre, que je salue à mon tour, auxquelles j'ai donné, par télégramme, des instructions extrêmement précises que j'ai d'ailleurs publiées et que je transmettrai aux commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat pour que vous puissiez en prendre connaissance, 1 000 interpellations ont eu lieu, dont plus de 200 jeudi dernier.
- M. Christophe Guilloteau. Et combien de condamnations ?
- **M. Bernard Cazeneuve,** *ministre.* Ces interpellations, en raison de l'excellente relation qu'entretiennent les préfets et les procureurs, ont fait l'objet de mises en examen, de mises sous écrou et de comparutions immédiates.

Un député du groupe Les Républicains. Très bien!

- **M. Bernard Cazeneuve**, *ministre*. Si vous parlez de complaisance, c'est sans doute que vous êtes mal informé, car je ne peux pas imaginer une minute que, sur la base des éléments que je viens de vous indiquer, vous propagiez dans l'opinion publique, par démagogie, dans un climat d'extrême tension, des petits bobards ! Cela vous ressemble tellement peu, les petits bobards et les outrances, monsieur Ciotti, que je ne peux pas imaginer une minute que ce genre de considération ait motivé votre question ! (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains*.)
- M. Bernard Accoyer. D'habitude, vous êtes meilleur!
- **M.** Bernard Cazeneuve, *ministre*. Voici donc très clairement ma réponse sur le premier point : nous sommes intraitables avec les casseurs. Nous sommes d'une fermeté absolue, les interpellations pour lesquelles les forces de l'ordre s'exposent en témoignent!
- M. Yves Nicolin. Baratin!
- **M.** Bernard Cazeneuve, ministre. Deuxièmement, parce que je suis républicain, vraiment pour ce qui me concerne, (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains*)...
- M. Michel Sordi. Et nous pas ? Qu'est-ce que ça veut dire ?
- **M. Bernard Cazeneuve,** *ministre.* ...je souhaite que l'usage de la force soit proportionné. La République, c'est le maintien de l'ordre dans le respect rigoureux des individus, de ceux qui manifestent et des libertés publiques. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)
- M. Christian Jacob. Moins de paroles et plus d'action!
- **M.** Bernard Cazeneuve, *ministre*. Troisièmement, et je tiens à le dire très clairement, je ne suis pas d'accord avec ceux qui manifestent place de la République, mais je ferai tout pour qu'ils puissent le faire, comme nous incite à le faire le Conseil constitutionnel dans sa décision du 19 février dernier. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

Mme Marie-George Buffet. Bravo!

Données clés

Auteur : M. Éric Ciotti

Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QG3880

Circonscription: Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3880

Rubrique: Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 mai 2016

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mai 2016